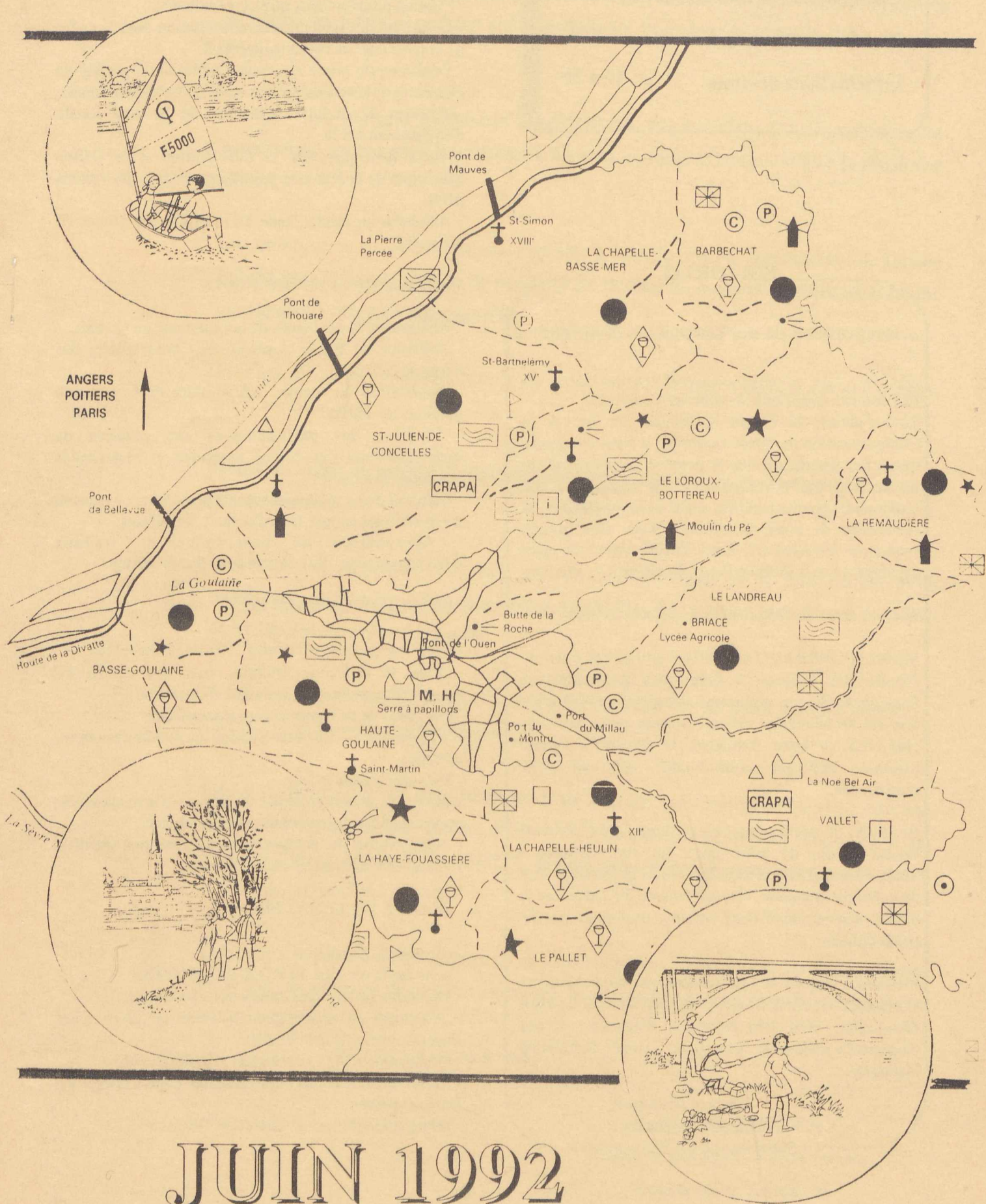


BASSE-GOULAINNE

INFORMATIONS



JUIN 1992

SOMMAIRE

Le mot du Maire	1
Commissions Communales	2 à 8
La Vie des Associations	9 à 18
Informations diverses	19 à 20

EDITORIAL

... l'expression de nos sentiments distingués ...

Ces derniers temps ont été riches en distinction. Tout d'abord, 92 voyant la création du Prix de la Communication de Basse-Goulaine, il nous est apparu tout à fait significatif que le premier récipiendaire fut un homme qui porte au-delà des frontières, non seulement départementales, mais aussi nationales, la renommée de notre Commune. Avec son équipe, Jean-Luc CHAILLOT crée l'évènement. Et quel évènement Les 3 jours de Basse-Goulaine !

Après le sport, la Culture et le social était à l'honneur.

Michel GUINEBAUD vient d'être promu Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques par Monsieur François le Guiner, inspecteur d'Académie : c'est toute une vie de bénévolat efficace (citons entre autres le ciné-club, la boxe française, le soutien à l'école primaire publique communale), qui est ainsi récompensé.

Et tout dernièrement, c'est l'une des valeurs fondamentales de notre pays qui était honorée : Madame GOULET de RUGY recevait la Médaille d'Or de la famille française, cette cérémonie reconnaissant le mérite d'avoir élevé neuf enfants, prolongés par 23 petits-enfants.

Présents à chacun de ces événements, notre Maire et Conseiller Général Serge Poignant, et son Conseil Municipal, sont très honorés, d'adresser à ces Goulainais justement distingués ... leurs sentiments distingués ...

Antoine Blanchard
Conseiller Municipal
Subdélégué à la Communication

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 DECEMBRE 1991

- Fixation des nouveaux tarifs communaux.
- Définition des modalités de concertation dans le cadre de la procédure de révision du P.O.S.
- Décisions de mises à enquête publique de projets de classements de voiries privées dans la voirie communale.
- Décision de maintien du taux de la taxe locale d'équipement à 5 %.
- Avis favorable sur la constitution d'un Office Municipal de la Jeunesse pour l'organisation des centres aérés.
- Adhésion au fonds d'aide à l'insertion des jeunes en difficulté

SEANCE DU 21 FEVRIER 1992

- Désignation des délégués de la Commune au District.
- Adhésion de Basse-Goulaine au Conservatoire des Rives de la Loire.
- Application du régime indemnitaire de la fonction publique territoriale.
- Fixation des participations aux charges de fonctionnement des écoles primaires et maternelles publiques extérieures.
- Création d'une régie communale pour le recouvrement des participations aux frais d'accueil des enfants.
- Approbation du programme de travaux d'Assainissement 1992 et demande de subvention.

SEANCE DU 23 MARS 1992

- Adoption du Budget Primitif 1992 de la Commune.
- Dans le cadre du Budget, vote des cotisations municipales et des charges intercommunales.
- Décisions de subventions aux associations.
- Fixation des forfaits alloués aux établissements scolaires.
- Vote des impôts locaux.
- Adoption des programmes de travaux d'investissement et demandes de subventions pour ces travaux.
- Approbation du Budget Primitif Assainissement et fixation des redevances assainissement.

SEANCE DU 22 MAI 1992

- Election d'un Adjoint
- Avis sur la révision du P.O.S. de NANTES
- Décisions sur diverses transactions foncières.
- Adoption du principe de la mise en place d'une réglementation de la publicité.
- Désignation de la Commission d'appel d'offres.
- Avis favorable sur l'implantation d'un Collège sur Basse-Goulaine.
- Désignation du Jury d'Assises en 1993.

LE MOT DU MAIRE

Chers Goulainais et Goulainaises,

Chaque mois de juin annonce une période de repos estival. Puissiez vous toutes et tous en bénéficier même si ce fléau malheureusement trop répandu qu'est le chômage vous frappe.

Chaque mois de juin également les établissements bouclent l'année scolaire, les associations organisent leurs dernières fêtes ou tournois et pensent déjà à la prochaine saison.

La commune en ce qui la concerne s'apprête à voter le compte administratif de l'année précédente, véritable tableau de bord qui lui permet de mesurer la réalisation de ses engagements pris au budget primitif.

Puis les décisions contenues dans le nouveau budget prennent effet au fur et à mesure que l'année avance.

Depuis le début du mandat d'importants investissements et un gros volume de travaux ont été réalisés.

Les taux des impôts communaux ont été contenus mais je ne puis cacher mon inquiétude devant les désengagements constants de l'Etat et face à une fiscalité districale directe encore inconnue.

A mi-mandat, et outre la révision du POS, l'avenir se porte sur deux grandes priorités : un collège et l'aménagement du bourg.

Deux Adjointes ont dû démissionner pour raisons professionnelles, l'un Michel DROUET remplacé par Michel BERNARD au poste d'adjoint et Alain VEY au Conseil, l'autre Marie Sylvie PETIT, restant conseillère et remplacée à son poste d'adjointe au prochain conseil.

Qu'il me soit permis de témoigner ici de l'excellent travail accompli par l'un et l'autre et de leur engagement de tous les jours dans leurs fonctions respectives au service de la commune.

Bonnes vacances à tous.



Serge POIGNANT

Maire de Basse Goulaine
Conseiller Général

URBANISME

REVISION du Plan d'occupation des Sols

Son étude se poursuit.
Une présentation-concertation devrait avoir lieu à l'automne prochain

REGLEMENTATION DES LOTISSEMENTS

Les règles contenues par un document de lotissement approuvé, deviennent caduques dix ans après.

Si un P.O.S. a été approuvé, les règles d'urbanisme contenues dans les documents approuvés d'un lotissement cessent de s'appliquer au terme de dix années à partir de la délivrance de l'autorisation de lotir (article L. 315 - 2 - 1 du Code de l'Urbanisme).

Toutefois une majorité de co-lotis peut demander le maintien de ces règles. dans ce cas, elles ne cessent de s'appliquer qu'après décision expresse de l'autorité compétente, prise après enquête publique.

TRANSACTIONS FONCIERES décidées lors de la réunion du Conseil Municipal du 22 mai 1992

- Acquisition d'une parcelle de 26m² pour améliorer la sécurité par un pan coupé au carrefour de la rue de la Grillonnais avec la Rue du Grignon.

- Acquisition d'une parcelle de terrain bâtie de 2697 m² à proximité immédiate de l'école de la Champagnère, dans le but d'améliorer l'environnement et la sécurité.

- Acquisition d'une parcelle de 3137 m², située en bordure de la route des Landes de la Plée (face au lotissement de la Prise), pour embellir l'entrée de la Commune dans cette zone.

Ces acquisitions ont été adoptées à l'unanimité.
Coût total : 430 500 F.

CONSTRUCTION et REALISATION des CLOTURES

Elles sont obligatoirement soumises à une demande d'entente.
Le fait de contrevenir aux règles en vigueur, peut entraîner un recours contentieux auprès du Tribunal.

Gils BLIN
Adjoint à l'Urbanisme

FINANCES

Comme tous les ans avant le 31 Mars, notre Commune, comme toutes les Communes de France a voté son Budget Primitif tant en fonctionnement qu'en investissement.

Les éléments marquants de ce budget 1992 traduisent les grands choix financiers du Conseil Municipal :

- Maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement
- Diminution des taux de la fiscalité communale
- Décélération de l'Investissement

Abordons successivement ces 3 points

I - Une maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement

	Budget Primitif 1991	Budget Primitif 1992	Variation en %
Budget flobal de fonctionnement	22180	22843	+ 2,98
Budget global de fonctionnement hors prélèvement	21140	21073	- 0,32 %
Budget global de fonctionnement hors prélèvement hors district	19646	21073	+ 7,26 %
Budget global de fonctionnement en Francs par habitant hors prélèvement hors district	3168	3328	+ 5 %

Il est évident à la lecture de ce tableau que le montant total du budget 1992 d'un montant de : 22 843 000 F ne traduit qu'imparfaitement l'évolution du budget de notre Commune par rapport à celui de 1991 : 22 180 000 F. En effet il occulte la prise en compte d'un événement important : celui de la création du District de l'agglomération nantaise à fiscalité propre.

C'est pourquoi nous avons comparé également le budget hors prélèvement pour investissement et déduction faite pour l'année 1991 de la participation de notre commune au budget SIMAN devenu DISTRICT depuis, soit la somme de 1 594 000 F.

FINANCES

Il convient également pour assurer une juste comparaison de tenir compte de l'évolution de population de la Commune de Basse Goulaine estimée à 6332 habitants contre 6200 en 1991.

Ce budget de fonctionnement par habitant est sans doute le plus juste indicateur de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement.

Cette dépense par habitant progresse en 1992 de 5% par rapport à 1991 passant de 3168 F à 3328 F en tenant compte d'une inflation à hauteur de 3%.

II - Une diminution des Taux de la fiscalité communale

Tenant compte

* de la création d'une fiscalité districale additionnelle en 1992

* d'un désengagement de l'Etat en matière de compensation fiscale

* mais également de la nécessité de renforcer notre autofinancement sur investissement pour limiter notre recours à l'emprunt

Le Conseil Municipal a décidé de diminuer les taux des impôts locaux qui s'établissent désormais comme suit :

	Taux 1991	Taux 1992	Variations
Taxe d'habitation	11,70	11,25	- 4 %
Foncier bâti	11,66	11,20	- 4,1 %
Foncier non bâti	53,67	51,50	- 4,2 %
Taxe professionnelle	14,70	14,10	- 4,2 %

Ces taux 1992 assureront à la Commune un produit fiscal de 8 815 724 F au lieu de 9 178 916 F si les taux 1991 avaient été maintenus.

FINANCES

La participation communale au SIMAN (1 594 000F) que la Commune n'aura pas à reverser au DISTRICT en 1992 compte tenu de sa fiscalité propre a ainsi été réaffectée

- baisse de la fiscalité locale 369 000 F
- accroissement de l'autofinancement 730 000 F
- équilibre général du budget 395 000 F

III - Une décélération de l'Investissement

Cette année 1992, année de transition, sera marquée par une pause en matière d'investissements.

Alors que depuis 6 années la moyenne annuelle des investissements est de l'ordre de 8 millions de francs, le budget d'investissement n'intègre pour 1992 que 4 Millions 400 d'acquisitions et travaux parmi lesquels il convient de signaler l'extension de l'école de la Champagnère.

Cette pause est nécessaire après une période de forte croissance de l'investissement et avant une période non moins importante au cours de laquelle la Commune devra notamment faire face à sa participation financière dans la construction d'un collège.

Michel BERNARD
Adjoint aux Finances

SPORTS

Le 21 Juin, le Challenge Inter Sports Jeunes clôturera la saison 91/92.

Deux cent Goulainais de 6 à 14 ans auront l'occasion de découvrir et de s'initier à 10 disciplines différentes.

Issus d'associations différentes, répartis en groupes ce sera pour eux un moyen de goûter les joies de tous les sports. Nombre de dirigeants en profiteront pour mieux se connaître et échanger leur point de vue.

Cette journée doit être une véritable fête,

Après une saison chargée, après les tournois, tout le monde aspire à une trêve bien méritée.
Bonnes Vacances à Tous.

Louis HARDY
Adjoint aux Sports

TOURISME

POINT I

Lentement, car quel que soit le désir de mener à bien un projet, il doit s'inscrire raisonnablement dans le budget global de la Commune, mais sûrement, car la volonté de réussir est évidente de la part de tous ceux qui y travaillent, le rodage de notre Point d'Informations se poursuit.

Nous atterdisons son rattachement à l'**Office de Tourisme Départemental**, qui permettra ainsi de le voir remplir son rôle.

Dès aujourd'hui, nous pouvons annoncer deux nouvelles importantes :

- l'accueil de l'**Office Municipal de la Jeunesse**, apportant bientôt un premier complément d'animation,

et

- l'ouverture du **P.I.J.**

Le **Point d'Information Jeunesse** est une structure légère pour l'information des jeunes.

En collaboration avec Marie-José Ségalou, nous avons adhéré à sa charte, et nous pourrons offrir sur place les informations sur les thèmes suivants :

- **Comment trouver "un petit boulot"**

- **L'orientation professionnelle**

- **L'aide à la rédaction d'un C.V.**

et mettre en relation les jeunes avec la structure départementale, afin qu'ils puissent prolonger les informations par une véritable aide dispensée par des animateurs compétents.

Enfin sous le suivi de Madame Danièle Dumont, responsable du Groupe Accueil au Tourisme, les fiches d'informations sur les Associations seront très bientôt à la disposition de tous les Goulainais qui recherchent une meilleure connaissance ou les références de contacts tant en sport, social, culture, que tout ce qui représente la vie active de notre Commune.

TOURISME

INTERCOMMUNALITE

Les 5 Communes du Canton Vertou-Vignoble ont été une nouvelle fois fidèles à la Foire INTERCANTONALE DE VERTOU.

Une équipe logistique, animée par Vital Gallard, a oeuvré à la conception d'un stand qui fut très remarqué.

Traditionnellement ouvert et accueillant, il a permis aux nombreux visiteurs de retrouver, grâce aux reproductions de cartes postales anciennes en provenance de la collection personnelle de Monsieur Louis Gravouille, que nous remercions particulièrement, pour la partie nous concernant, le passé de notre Commune, à travers l'architecture, les sites, et les métiers de tradition.

L'exposition, ouvrant une nouvelle fois à un concours, a été un réel succès.

De très nombreux outils anciens de travail de la vigne trônaient dans un ensemble de fleurs et arbustes.

Après une année de recherche de programmes et de contacts devant conduire à une bonne intégration dans les réseaux existants, la rentrée permettra à la Commission extra-municipale "Tourisme" de devenir l'un des acteurs de l'animation de notre Commune.

Antoine BLANCHARD
Conseiller Municipal Subdélégué
Président de la Commission Tourisme

CULTURE ET LOISIRS

La saison 1991/1992 s'achève et déjà nous travaillons sur le programme 1992/1993, en souhaitant que nos manifestations ou nos animations drainent un large public.

Le **feu d'artifice du lundi 13 Juillet** clôturera la saison 1991/1992, saison qui a été marquée par un concert de Noël exceptionnel. L'ensemble de Rezé nous a présenté une jolie palette de musiques, parfois romantiques, parfois nostalgiques.

Le 21 Mars 1992, participation à la soirée organisée par l'Amicale Laïque qui nous a fait découvrir Véronique PESTAL qui a su nous enchanter par son immense talent.

Mai 1992, changement de registre. Mise en place dans la Galerie Commerciale Pôle Sud d'une exposition photos sur les parcs et jardins de la région des Pays de Loire. Exposition présentée par l'Union Régionale des C.A.U.E. Sites connus ou méconnus, qu'importe ! Les photos sont merveilleuses.

Septembre 1992 verra la sortie d'une plaquette concernant le "PROGRAMME ARTISTIQUE" pour la saison 1992-1993, plaquette qui vous permettra de découvrir les manifestations organisées par les Associations de Basse-Goulaine et le Comité Culture et Loisirs (CCL).

RECHERCHE DE DOCUMENTS RECHERCHE DE DOCUMENTS RECHERCHE DE DOCUMENTS

Pour compléter et, surtout, illustrer un livre sur l'histoire de Basse-Goulaine qui devrait pouvoir être publié en 1993, je recherche des documents (archives diverses, mais surtout photographies anciennes). J'aimerais, en particulier, pouvoir illustrer le travail du chanvre et du lin (présents sur le territoire de la Commune jusqu'à la veille de la Seconde Guerre Mondiale) ou les débuts de la culture maraîchère. Mais je serais intéressé aussi par des photos de noces du début du XXème siècle, ou par des photos de classes antérieures à 1939. Tous les souvenirs de la dernière guerre (et plus encore des périodes antérieures), y compris les témoignages oraux, seraient les bienvenus. Les documents prêtés seront bien entendu rendus au plus vite. Contacter Alain Bergerat, 12, rue de l'Echalier au 40 06 02 36

CULTURE ET LOISIRS

Avant-goût ...

Jeudi 15 Octobre
"CORVI" quatre musiciens belges. Du burlesque, à l'émotion...
organisé conjointement avec l'Amicale Laïque.

Samedi 7 Novembre

L'ensemble instrumental de Rezé vous entrainera en Amérique du Sud.
"Autour du Tango" sera le thème du concert.

**Samedi 21 et
Dimanche 22 Novembre**

1er Salon Artistique Goulainais à découvrir...

Dimanche 6 Décembre
Un spectacle pour enfants
"Histoires fantastiques pour humains fatigués",
dansé par la Compagnie du Sucre sur une chorégraphie de Luisella RIMOLA

**Janvier 1993
Exposition "Minéraux et Fossiles"**

Votre présence est indispensable pour nous permettre de réussir dans nos projets.

Bonnes vacances.

Daniel BURGAUD
Conseiller Municipal Subdélégué
Responsable de la Commission Culture et Loisirs
Président du Comité Culture et Loisirs

LES ECOLES PUBLIQUES A BASSE-GOULAIN

Elles sont actuellement au nombre de 3 : deux écoles maternelles de 5 classes chacune et une école primaire de 16 classes. Le personnel enseignant, d'une très grande stabilité, se compose de 28 personnes auxquelles s'ajoute une psychologue scolaire puisqu'un réseau d'aides spécialisées s'est implanté depuis Septembre 1991. Le réseau d'aides va se compléter pour la prochaine rentrée avec la nomination d'un rééducateur.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ecole Maternelle de la Champagnère :

Directrice Madame THIBAUD M.F.
Tel : 40.06.01.39.
Inscriptions les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 45 à 15 h. Le samedi matin de 8 h 45 à 11 h 45.

Ecole Maternelle du Grignon :

Directrice Madame CHEDMAIL.
Tel : 40.03.56.21.
Inscriptions les lundi et jeudi après 16 h 30 sur rendez-vous.

Ecole Élémentaire du Grignon :

Directrice Madame BREGEON M.
Tel : 40.06.01.31.
Inscriptions les lundi, mardi, vendredi et samedi matin de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur rendez-vous.

La fête des écoles aura lieu le samedi après-midi 27 Juin. Tous les parents et futurs parents y sont invités.

ECOLE SAINT BRICE

L'école accueille les enfants de 7 à 11 ans.

Les actions de cette école :

- Classe de neige
- Projet d'art plastique
- Anglais assuré pour les C.M. le samedi
- Soutien pour les enfants en difficulté
- Correspondance et parrainage avec une école du Niger.
- Catéchèse dans tous les cours.

Accueil le mercredi 9 Septembre, soit la veille de la rentrée. L'école sera ouverte pour les familles qui le désirent.

LYCEE DE LA HERDRIE

Le lycée de la Herdrie accueille dans sa section de Techniciens Supérieurs "Force de vente", ainsi que dans certaines sections du second cycle, des élèves et étudiants de communes éloignées, voire d'autres départements.

Ces jeunes recherchent soit un hébergement près du Lycée, du Lundi au Samedi, et ils passent alors le week-end en famille, soit un logement permanent pour l'année scolaire dans le cas des étudiants en BTS.

Si vous disposez d'un logement libre, qu'il s'agisse d'une chambre meublée ou non, ou d'un studio, que vous désiriez louer, vous pouvez adresser votre proposition au Lycée de la Herdrie B.P. 12, 44115 Basse-Goulaine ou téléphoner au 40.03.30.25. poste 314.

A.P.E.L. - O.G.E.C.

L'A.P.E.L. et l'O.G.E.C., les enseignants et les élèves des écoles Sainte-Marie et Saint-Brice préparent avec beaucoup de soin la fête du 28 Juin.

Le thème des couleurs rassemblera petits et grands pour cette journée d'amitié qui se terminera par un méchoui.

D'ici là, les enfants auront eu la joie d'écouter Soeur Odile, missionnaire au Niger qui leur fera partager la vie des petits élèves de Puits Bermo, avec qui nous correspondons et que nous aidons depuis plus de 3 ans.

AMICALE LAIQUE

L'Amicale laïque clôt sa saison 1991-1992 :

Samedi 27 Juin avec la Fête des Ecoles Publiques

organisée sur l'espace vert et ombragé du Grignon.

- 14 h 30 : **grand défilé** des enfants (musique, exotisme, ...).
- 15 h 30 : **conte musical** des élèves des cours moyens (LES MILLE PATTES).
- 16 h 30 : prestation de **l'orchestre junior du vignoble** puis du groupe PULSE.
- 19 h : restauration sur place (**couscous**, frites, pâtisseries, ...).
- 20 h 30 : **concert du groupe PULSE** (six percussionnistes qui nous emmènent à la rencontre des musiques du monde, des rythmes propres à réveiller nos pulsions originelles).

Et, pendant toute la fête, des **jeux**, le **château gonflable**, des **concours**, des **stands** **restauration**, des **animations variées**, ...

Par ailleurs, l'équipe de l'Amicale laïque prépare déjà la rentrée 1992. Vous serez informés des activités, du fonctionnement des sections, ainsi que du calendrier des spectacles, dans le prochain Flash d'information.

Mais d'ores et déjà vous pouvez noter sur vos tablettes qu'une permanence sera organisée pour les renseignements et, éventuellement, pour les inscriptions :

- **Samedi 5 Septembre**
- **Samedi 12 Septembre** de 9 h 30 à 12 h.
- **Mercredi 16 Septembre**

au local de l'Amicale laïque, passage Laënnec, entre la rue Pasteur et la rue Busson Billault, dans le centre du bourg de Basse-Goulaine.

RESULTATS DE LA SOUSCRIPTION

Organisée par l'Amicale Laïque de Basse-Goulaine au profit de l'école publique du Grignon.

Les numéros suivant gagnent :

- n° 606 - un vélo tout terrain
- n° 290 - un jeu Game Boy
- n° 512 - un luminaire halogène
- n° 292 - une piscine de jardin
- n° 170 - un radio-réveil

Gagnent également un lot les numéros :
n° 268 960 1054 1276 1422 1590 1806 1808 1850 2016

Les lots sont à retirer avant le 6 Juillet 1992 à l'école primaire du Grignon.

OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

La Municipalité, soucieuse du développement d'une politique en faveur des jeunes, a décidé la création d'un Office Municipal de la Jeunesse (O.M.J.).

L'Assemblée Générale constitutive a eu lieu le 15 Juin. Le but de cette association, régie par la loi 1901 est :

- d'organiser des Centres de Loisirs pour tous les enfants de Basse-Goulaine par la réalisation d'activités d'éducation physique et sportive, culturelles et de loisirs, en relation éventuelle avec les associations existantes sur la Commune.
- de créer et développer les loisirs en faveur des jeunes.

Un animateur, détaché de l'U.F.C.V., Monsieur Ludovic LE SOMMIER, a été recruté pour la mise en place de ce service, et préparer le Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H.)(Centre Aéré) de cet été.

Les vacances sont toutes proches et le C.L.S.H. est prêt à accueillir et à proposer aux enfants de 4 à 12 ans ses activités.

Vous pouvez encore y inscrire vos enfants en vous adressant au 15 rue Maurice Ravel (Place de l'Eglise), Tel : 40.06.09.39. ouvert le Lundi, Mardi, Jeudi de 10 h à 12 h, le Mercredi de 9 h à 12 h, le Vendredi de 15 h à 18 h.

Pour les adolescents, il est possible que quelques places de séjours soient encore disponibles, renseignez-vous rapidement si vous êtes intéressés.

AMICALE SAINT-BRICE

Notre dîner dansant du samedi 14 Mars, animé par l'orchestre Mistral, a connu un vif succès. Le couscous, qui était excellent, a ravi tout le monde.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance très amicale pour le plus grand plaisir de tous.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette soirée, en particulier ceux qui ont travaillé à la préparation du repas et aux jeunes qui ont aidé au service.

A tous, nous souhaitons de bonnes vacances !

COMITE DE JUMELAGE

COURS D'ALLEMAND = AIDE A LA COMMUNICATION FRANCO-ALLEMANDE

A) Bilan pour l'année 1991/1992

On a noté dans les 2 cours ouverts cette année :

- une participation assidue.
- une progression constante.
- une bonne ambiance de travail.

On peut donc parler d'un bilan largement positif.

B) Les perspectives pour l'année prochaine

Seront ouverts, sous réserve du nombre d'inscriptions, 2 ou 3 cours, dont 1 cours "débutants".

Ces cours seront dispensés par des professeurs autochtones ou ayant vécu longtemps en pays germanophone.

Ils seront assurés pendant toute l'année scolaire à raison d'une séance hebdomadaire d'1 h 30.

L'introduction d'une méthode audio-orale d'édition récente est en projet.

Tarifs pour l'année : environ 600 Frs (possibilités de paiements fractionnés).

Pour tous renseignements, contacter :
Madame P. LAIDIN : 40.06.06.07
Madame M. HERY : 40.06.03.43

COMMISSIONS JEUNES

Responsable : Jean Le Maur

Les échanges entre jeunes français et allemands se concrétisent sous différentes formes :

- déplacement d'une dizaine de jeune Goulainais à Tholey du 2 au 7 août, en camp de vacances, sous la responsabilité d'un animateur local.
- une correspondance est établie entre les élèves d'une classe de seconde du Lycée de la Herdrie et leurs condisciples de Theley.
- la venue d'un groupe rock allemand est espérée dans le courant de l'année scolaire à venir.

COMITE DE JUMELAGE

COMMISSION FETES

Responsable : Danièle DUMONT

Soirée carnaval

organisée conjointement avec le C.A.F.A. (Cercle des Amitiés Franco-Allemandes), cette soirée s'est déroulée dans une ambiance très animée. Celà est dû en partie à la présence de nombreux jeunes Goulainais.

124 repas exotiques ont été servis par les cuisiniers malgaches.

Ce succès permet de penser que ce type de rencontre se renouvellera.

TROISIEME ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE

Ce déplacement laissera aux participants de merveilleux souvenirs et un peu de nostalgie : le goût du trop peu.

Pas du trop peu de chaleur d'accueil, oh non ! mais de temps.

Tous seraient bien restés quelques jours de plus. si l'accueil jusqu'au départ, tout fut parfaitement réglé pour permettre aux Français de passer un agréable séjour.

Si les soirées étaient organisées (diner dansant - soirée spectacle suivant la cérémonie officielle), une grande place fut laissée à l'initiative des familles hébergeantes. Ce qui a permis de mieux connaître, "à la carte" les environs de Theley. Quel agréable déplacement !

Colette PIVETEAU
Responsable de la Communication

BOUQUET D'AUTOMNE

Souhaitant la bienvenue à ses nouveaux adhérents, le club tient toujours ses portes ouvertes aux nouveaux retraités de Basse-Goulaine, **chaque jeudi** de 14 h à 17 h, l'hiver, de 14 h 30 à 17 h 30, l'été, dans les **salles n° 1 et 2 de l'ancienne école maternelle** près de la Mairie.

Les activités y sont variées : Gymnastique d'entretien, travaux manuels, jeux de sociétés, pétanque.

La **Gymnastique d'entretien** se pratique, salle du Zodiaque, tous les mardis matin, sous le contrôle d'une monitrice de l'A.D.G.E. de Loire-Atlantique. Pour 91/92 les cours se terminent fin Juin.

Les cours reprendront le mardi 5 Octobre 1992. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès maintenant près de la responsable au 40.06.02.21.

Dates à retenir :

- **11 Juin 1992**
CONCARNEAU - Visites guidées de la ville close et du Musée de la Pêche
- **7 Juillet 1992**
SAINT JUVAT - Village fleuri - Visite de la prairie aux daims en Calèche
- **6 Août 1992**
PORT SAINT PERE - "L'Afrique 1992" - Safari - Visite du Parc Floral - 1/2 journée.
- **Du 7 au 13 Septembre 1992**
SIORAC EN PERIGORD - Voyage du Club.
- **20 Septembre 1992**
Thé dansant - Salle Paul Bouin
- **22 Septembre 1992**
Côte de Jade - Visite des chantiers de SAINT NAZAIRE.
- **15 Novembre 1992**
Thé dansant - Salle Paul Bouin
- **28 et 29 Novembre 1992**
-Vente-Expo du Club - Salle Paul Bouin

ECOLE DE MUSIQUE

DATES A RETENIR :

Mardi 30 Juin à 20 h 30, salle Paul Bouin, dernière audition de l'année.

Inscriptions pour 1992-1993 aux dates suivantes :

- Samedi 12 Septembre,
- Mercredi 16 Septembre,
- Samedi 19 Septembre,

entre 9 heures et midi à l'Ecole (Vieille Cure).

Pour tous renseignements, contacter Monsieur MOREAU Michel au 40.03.53.73.

L'ATELIER D'ART

Pour votre détente...
Pour votre plaisir...
Pour votre agrément...

L'Atelier d'Art vous propose de le rejoindre, et participer aux créations artistiques que vous aurez le plaisir de retrouver au sein de différents ateliers :

- Cartonnage et Vitrites
- Peinture et Aquarelle sur Soie
- Poterie
- Tricot et Crochet

Avec 3 nouveautés :

- Encadrement
- Pâte à Sel
- Gravure sur verre

Nous sommes heureux de vous annoncer l'achat d'un four pour la cuisson des poteries, et la disposition d'un local spécial avec tables de travail et rangements pour cet atelier.

Des stages seront à nouveau organisés au cours de la prochaine saison, pour certains ateliers.

Les inscriptions pour la saison 1992/1993 auront lieu le :

Samedi 12 Septembre 1992
de 9 h 30 à 10 h 30 Salle Saint Brice

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner aux :

- 40.03.59.52 - 40.03.59.64 - 40.03.59.61

TENNIS CLUB DE BASSE-GOULAIN

En cette fin de saison sportive, le Tennis Club tient à féliciter l'ensemble de ses équipes : adultes, séniors et jeunes pour leurs bons résultats sur les courts de la région.

En effet, en vétérans, séniors plus et adultes toutes les équipes ont évolué dans la première partie de leur tableau et l'équipe 1 féminine qui accède à la division supérieure jouera l'an prochain en Excellence.

Le championnat d'été est en cours, et pour la première fois le TCBG a engagé une équipe mixte en plus des deux équipes masculines.

Au niveau des dix équipes jeunes engagées en division I et II, de très bons résultats qui sont le fruit du travail des éducateurs et moniteurs et bien sûr de celui des jeunes. On notera plus spécialement que trois équipes jeunes de Basse-Goulaine se retrouvent en phase finale du championnat départemental.

L'an prochain, le club engagera vingt cinq équipes au total et entend garder toujours l'équilibre entre tennis compétition et tennis loisir. Les rencontres amicales pour tous les joueurs et joueuses non classés qui le désirent seront poursuivies dans le cadre du tennis loisir.

Au cours du mois de mai, le traditionnel tournoi interne ouvert à tous les adhérents s'est déroulé dans une très bonne ambiance, avec plus de 170 inscrits sur 370 adhérents. Excellente participation quant à la qualité des joueurs et joueuses qui se sont rencontrés sur les courts de Basse-Goulaine.

Voici les finalistes et vainqueurs, par tableau :

TABLEAU	FINALISTES	VAINQUEUR
POUSSINS	OLLIVIER Allan	SAULNIER Anthony
POUSSINES	NICOLAS Gaëlle	MUHLBACHER Delphine
BENJAMINS	SAULNIER Anthony	DAMBRINE Yohann
BENJAMINES	GUILLOU Audrey	VINCENT Fabienne
MINIMES GARCON	OLLIVIER Yann	OLIVIER Alexandre
MINIMES FILLE	HURVOY Caroline	EON Aurélie
CADETS ET HOMMES CLASSES	CORDON Hervé TCHOROWSKY Michel	DESARTHE Christophe QUINIOU Erwan
CADETTES ET FEMMES CLASSEES	MULBACHER Héliène	CORDON Maryse
CADETS ET HOMMES NON CLASSES	DUCORNEAU Olivier FIMBEL Jean-Yves	MALLET Philippe NICOLAS Philippe
CADETTES ET FEMMES NON CLASSEES	EON Aurélie	SAULNIER Kristinau

TENNIS CLUB DE BASSE-GOULAIN

Le prochain tournoi interne sera celui de la rentrée en Septembre. Les inscriptions seront prises les samedis 12 et 19 Septembre de 9 h à 12 h 30 à la salle de tennis. L'Assemblée Générale se tiendra le vendredi 18 Septembre à 20 h à la Petite Salle Paul Bouin.

Toute l'équipe du Tennis Club vous souhaite de très bonnes vacances.

RUGBY CLUB SAINT SEBASTIEN BASSE GOULAIN

La saison 1991-1992 vient de s'achever pour le Rugby Club SAINT-SEBASTIEN BASSE-GOULAIN. Elle aura procuré des satisfactions, nous allons y revenir, mais aussi une grande douleur avec la disparition brutale de Yves LEGUELLEC, co-entraîneur des réunions en 90-91 et dirigeant du Club en 91-92.

En ce qui concerne les réunions, on peut parler d'une saison en demi-teinte au cours de laquelle nos joueurs ont toujours cotoyé le milieu de tableau au sein de la division d'Honneur.

La fin de saison et la qualification inespérée pour les championnats de France auront permis de terminer sur une note optimiste : victoire devant Lannion en 32èmes de finale et défaite honorable en 16èmes devant Sainte-Livrade, n°1 du Périgord-Agenais.

On attend mieux pour la saison prochaine.

En revanche, les Juniors nous ont procuré de nombreuses satisfactions. Les résultats et les progrès affichés, cette saison, sont très encourageants pour l'avenir.

Il en va de même, au niveau de l'Ecole de Rugby, forte de 80 jeunes, et encadrée d'excellente manière par des éducateurs de qualité.

Enfin, l'équipe "Vétérans" des "Supers Frogs" a réussi une bonne 2ème saison. Les vieux briscards ont toujours la santé.

A.C.B.G.

ON PREPARE DEJA LA SAISON 92/93

La saison écoulée vient à peine de se terminer que les responsables ont déjà travaillé sur la saison prochaine avec la venue d'un entraîneur, responsable technique du football à 11 : Dominique Girard.

Mais depuis quelques années, nous constatons une pénurie chez les bénévoles qui font vivre l'A.C.B.G., les associations de Basse-Goulaine et d'ailleurs. Le bénévole devient une "espèce rare" qui essaie avec de plus en plus de mal d'organiser l'activité favorite de nos enfants et de vous même.

Certains s'interrogent sur les motivations profondes du bénévole. Dans notre société dite "moderne", nous avons oublié l'ouverture vers les cultures, nous nous replions de plus en plus sur nous mêmes et la notion de "service gratuit" n'existe plus. Le bénévole se reconnaît encore dans ces valeurs.

Oh! ne nous lamentons pas trop, notre activité favorite : le football continuera d'occuper nos enfants et nous mêmes. Mais à quel prix ? Peut être à 2,3,4, fois le prix de la licence actuelle.

Si vous refusez cet état de fait et si vous aimez le football, rejoignez l'A.C.B.G.

Ces associations de Basse-Goulaine vous tendent les bras pour tout autre activité.

INFOS PRATIQUES A.C.B.G. FOOTBALL

Pour tous renseignements concernant les inscriptions de joueurs et de dirigeants : signatures des licences les 23,25 et 30 Juin, vous pouvez prendre contact avec :

Monsieur Daniel DELACOUR : 40.03.59.62

Président de l'A.C.B.G.

Monsieur André HUBERT : 40.03.57.50

Secrétaire de l'A.C.B.G.

Monsieur Alain HERBRETEAU : 40.06.09.74

Vice-Président de l'A.C.B.G.

CLUB YOGA

Les cours de YOGA se terminant fin Juin, reprendront dans les locaux de l'ancienne école maternelle de Basse-Goulaine, le Lundi 14 Septembre 1992.

Les différentes séances, destinées aux adolescents et aux adultes, se répartiront ainsi :

Lundi : 18 h 30 à 20 h.

Mercredi : 17 h 45 à 19 h 15.

Jeudi : 10 h à 11 h 30 et 18 h 30 à 20 h.

Pour tous renseignements et inscription, une permanence sera assurée au même lieu le Mardi 8 Septembre, à partir de 18 heures (se munir de 4 enveloppes timbrées, à l'inscription).

AMICAL CLUB CYCLOTOURISME

En plus des activités hebdomadaires ordinaires, avec les beaux jours ont repris les sorties phares de la société :

- en Avril et en Mai, différents brevets de 100 à 250 Kms au plus

- les 8,9,10 Mai, un voyage itinérant en vallée de la Loire avec hébergement dans un superbe gîte d'étape aménagé dans un site troglodytique.

Pour l'été, une forte participation du club est attendue à la Semaine Fédérale de ROUFFAC (Haut Rhin). A cette occasion, quelques amis cyclotouristes de THELEY camperont avec nous.

Enfin le 13 Septembre, un pique-nique est prévu à Blain.

Bonnes vacances et bonnes randonnées à tous !

ARC CLUB

La saison de Tir à l'Arc a connu, cette année, une progression importante puisque le nombre de licenciés est passé de 57 à 78. L'école de tir a accueilli 32 jeunes de 9 ans à 17 ans, répartis en deux groupes, le mercredi après-midi.

23 de ces jeunes ont participé aux concours-jeunes durant la saison d'hiver. 15 d'entre eux ont été sélectionnés pour la finale départementale à Saint-Herblain, et 4 sont allés en finale régionale à "la Pommeraye".

Le 26 Avril 1992, un concours amical a rassemblé 49 archers du club, âgés de 9 ans à 73 ans, lesquels étaient largement accompagnés de leurs parents et amis.

L'après-midi s'est déroulée autour d'un goûter.

Tous les accompagnateurs intéressés (et ils étaient nombreux !) ont pu s'initier au Tir à l'Arc. Tous ont pu apprécier les installations et les buttes de tir mobiles nous ont permis d'adapter les distances à chaque catégorie de tireurs (jeunes, adultes, débutants ou confirmés).

Les cours pour les jeunes reprendront le mercredi 7 Octobre aux mêmes horaires (14 h - 17 h 30).

Les dates d'inscription seront indiquées sur le panneau d'affichage réservé au tir à l'arc, et paraîtront par voie de presse fin septembre.

Pour de plus amples renseignements contacter :

Madame LEMAITRE : 40.03.55.60 ou adresser-vous au "Point I".

Sportivement !

JUDO CLUB

Une saison 91/92 importante pour les judokas de Basse-Goulaine et dont voici les points forts :

- 70 licenciés au 30 Janvier 1992
- 3ème place pour Jean Louis THAROT au Championnat Individuel Départemental "Sénior" + 95 Kgs.
- 2ème place pour Régis Routier à la coupe départementale ceintures de couleurs Bleu/Marron, catégorie sénior.
- Amicale Inter-Club. Tournoi du Judo Club de Carquefou; 4ème place de notre club sur 9 associations présentes.
- Passage de grades. Sylvain Batard reçu au grade de 2ème DAN technique le 16 Mai 1992 à Nantes.

92/93 sera pour l'ensemble des dirigeants une année phare qui doit se concrétiser par l'accroissement de l'effectif enfants.

Pour tous renseignements concernant la pratique du Judo et de la Self Défense, contacter Monsieur LE GAL Jacques : 40.06.05.02.

CLUB DES GAIS LURONS

ASSOCIATION GYMNASTIQUE ENFANTS

Le Club a accueilli cette année plus de 60 enfants, âgés de 4 à 10 ans, encadrés par Isabelle GAZEAU, monitrice diplômée d'état.

L'acquisition d'agrs, tels que les barres assymétriques, la poutre et le tremplon a permis aux enfants de découvrir et d'améliorer leur potentiel de souplesse et d'équilibre.

Le 21 Juin prochain tous les enfants âgés de 7 ans et plus pourront participer au "Challenge Jeunes" organisé par la Commune.

Notre année sportive se clôturera le 1er Juillet par une "soirée démonstration".

Pour tous renseignements, contacter :

- Madame LEBRAZIDEC : 40.06.04.26.
- Madame DAGAN : 40.06.08.55.
- Madame METAYER : 40.03.53.68

LES BALLERINES DU MARAIS

Tu veux ouvrir ton coeur à la danse, et nous rejoindre la saison prochaine ?

Fais vite, une association au succès croissant existe : "Les Ballerines du Marais".

Nos dates d'inscription :

- Mercredi 16 Septembre 1992 de 14 h à 16 h.
- Samedi 19 Septembre 1992 de 10 h à 12 h. (Salle n°2 de l'Ancienne Ecole Maternelle)

Alors, c'est d'accord nous t'attendons !

Bonnes Vacances !

Pour toutes informations complémentaires, contacter :

- Madame Danielle MORNET : 40.36.88.41.
- Monsieur André PETIBON : 40.03.58.08.

DANSE RYTHMIQUE MODERN'JAZZ

Professeur : Nadine LUNION (Diplômée Centre Irène POPARD de Paris. Titulaire E.E. Jazz.)

Lieu des Cours : Salle Zodiaque (face aux P.T.T.)

Dans une ambiance toujours aussi gaie et rythmée, la Saison 91/92 touche à sa fin, et se conclura par le Gala Annuel **DIMANCHE 5 JUILLET 92** à 17 heures au Théâtre Municipal de Rezé.

Des cours d'été seront dispensés pour les plus de 10 ans jusqu'au 12 Juillet et à partir du 21 Août. (Consulter jours, horaires et tarif sur tableau d'affichage au "Zodiaque").

La saison 92/93 débutera à partir du lundi 7 Septembre 92 et s'adresse aux enfants à partir de 4 ans, fillettes, jeunes filles et garçons. Les cours de danse sont assurés les lundi et vendredi selon le niveau et l'âge.

Permanence au "Zodiaque" pour tous renseignements, nouvelles inscriptions et réinscriptions le vendredi 4 Septembre 92 de 17 h 30 à 19 h 30 ainsi que le jeudi 10 Septembre de 17 h 30 à 19 h 00. Puis chaque lundi et vendredi entre 18 h 00 et 19 h 30.

Renseignements téléphoniques au 40.50.33.31. à partir du 4 Septembre chaque jour (sauf mercredi) de 10 h 00 à 11 h 30 et de 15 h 00 à 16 h 00. (Si répondeur, laisser un message).

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS

ASSEMBLEE GENERALE

Nouveau bureau

A l'issue de l'assemblée générale tenue le 25 Février 1992 le Conseil d'Administration a été renouvelé.

Il comprend désormais :

- | | |
|-----------|---|
| Mesdames | BOUYER Christine
CHAGNEAU Geneviève
ORIZET Myriam. |
| Messieurs | BIZERAY Michel
BRELET Alain
CATREUX André
GARDIN Michel
JAMBOU Guy
LE ROY Alain. |

Un nouveau bureau a été formé :

- | | |
|---------------------|---|
| Président | LE ROY Alain |
| Vices-Présidents | CATREUX André,
JAMBOU Guy |
| Secrétaire adjointe | CHAGNEAU Geneviève |
| Trésorier adjoint | BOUYER Christine
ORIZET Myriam
BRELET Alain |

Par ailleurs, 3 administrateurs ont été désignés pour représenter l'association auprès de la Fédération FACIL :

- à la communication : LE ROY Alain
- à l'animation : JAMBOU Guy
- à l'urbanisme : CATREUX André

Le Conseil d'Administration entrepris depuis lors une réflexion sur divers aménagements, projets et actions sur lesquels nous reviendrons ultérieurement.

U.N.C. - A.F.N. - A.C.P.G.

Le Groupement des Anciens Combattants U.N.C. - A.F.N. - A.C.P.G. organise son méchoui traditionnel le 13 Juin Salle du Rugby au terrain des Rouleaux.

Notre congrès départemental aura lieu cette année à MACHECOUL le dimanche 6 Septembre 1992.

Retenez vos dates pour ces deux manifestations.

ASSOCIATION "BOURSE AUX VETEMENTS"

Nous rappelons que cette association a pour but d'aider les familles, en leur permettant de se procurer des vêtements à prix modiques, et de revendre également à petit prix les vêtements dont elles désirent se défaire.

Nous demandons d'apporter pour la vente : des vêtements (hommes, femmes, enfants) de saison, propres, en bon état et non démodés, des vêtements que vous n'hésitez pas à acheter !

Cette année, nos activités se sont déroulées dans la salle Paul Bouin, dans un confort apprécié par les acheteurs, les déposants et aussi par les personnes bénévoles qui participent à ce travail.

Pour tous renseignements,

Tel : 40.06.02.04 - 40.34.39.90

Prochain rendez-vous salle Paul Bouin pour la Bourse d'Automne du mardi 6 Octobre au jeudi 8 Octobre 1992.

ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES

L'Association vous rappelle ses principaux objectifs :

- regrouper les assistantes maternelles
- les représenter auprès des pouvoirs publics et des organismes sociaux
- faciliter les relations avec les travailleurs sociaux
- organiser les activités d'éveil
- encourager la formation des assistantes maternelles
- établir les relations avec les parents

Nous tenons à la disposition des parents qui recherchent une assistante maternelle une liste des personnes disponibles.

Pour ce faire, téléphoner au 40.03.55.30.

Notre bureau se compose de huit membres.

- Présidente : Madame BALEY
- Vice Présidente : Madame PETITGAS
- Trésorière : Madame OLIVIER
- Trésorière Adjointe : Madame CORBARD
- Secrétaire : Madame KOPEC
- Secrétaire Adjointe : Madame LECHARTIER
- Membres : Mmes ARDOUIN DESFONTAINES

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

**MUTUELLE OUVRIERE ET PAYSANNE
DE BASSE-GOULAIN**

ASSOCIATION REGIE PAR LE CODE DE LA
MUTUALITE N°44 0642

La Société Mutualiste de Basse-Goulaine, confrontée comme toutes les Mutuelles de Base, aux réalités économiques, se veut être le garant de notre système de Prévoyance Sociale, qui se place parmi les meilleurs de l'EUROPE, tant en matière de couverture sociale obligatoire que complémentaire, et se prépare à affronter l'ouverture de cette Europe dans le domaine de celui qui nous est cher : celui de la Santé.

Elle se refuse à se présenter comme une compagnie d'assurance qui met en place des couvertures à plusieurs niveaux contre le risque de la maladie favorisant ainsi ceux qui peuvent se couvrir dans les meilleurs conditions mais à quel coût.

Elle tient compte des situations modestes qui, elles, ne peuvent prétendre accéder à cette couverture due à la surenchère faite de la protection sociale à des degrés divers.

Elle apporte à ses adhérents, même aux budgets les plus modestes, le moyen matériel de pouvoir se couvrir, en régime complémentaire, contre le risque de la maladie, ceci dans le meilleur esprit d'équité.

Des cotisations calculées au plus juste coût permettent à toutes les familles adhérentes de prétendre au remboursement du ticket modérateur appliqué par les divers régimes d'obligation, dans les meilleurs conditions possibles.

Par une gestion sérieuse, objective et réaliste due à la volonté des membres du Conseil d'Administration de la Société de maîtriser la situation pour assurer l'avenir de la Société, nous nous plaçons parmi les Mutuelles ayant des cotisations les moins élevées du Département.

Elle oeuvre pour responsabiliser chacun des partenaires de la Santé pour arriver à une maîtrise des coûts dans tous les domaines :

- les Professionnels, d'une part, qui doivent tenir compte des retombées de leurs actes,
- les Français eux-mêmes, d'autre part, qui doivent modifier leur comportement à l'égard de leur santé.

Les tarifs de nos cotisations et les garanties que nous pouvons raisonnablement proposer peuvent être communiqués à toutes les personnes intéressées par nos permanences dont vous en trouverez les dates eT heures au bas de cet article.

**MUTUELLE OUVRIERE ET PAYSANNE
DE BASSE GOULAIN**

Nous assurons auprès de nos adhérents, le Service cotisations-prestations de la Réassurance-Caisse chirurgicale mutualiste de Loire-Atlantique, en matière de :

- chirurgie, hospitalisation, soins et prothèses dentaires, optique, radio.

Nous assurons également la liaison avec le Service Juridique de l'Union dans le cas de :

- accident avec tiers, de sport, risque civil, ...

Notre service de permanences fonctionne très régulièrement :

SALLE N°1 ANCIENNE MATERNELLE
(derrière la Mairie)

Premier samedi de chaque mois :
de 16 h 30 à 19 h.

Troisième mardi de chaque mois :
de 16 h 30 à 19 h.

(pas de permanence en Août et en Décembre)

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Madame René LEFEUVRE
2 rue des Martières
Tel : 40.03.53.94.

Monsieur Marcel BERTIN
24 route des Landes de la Plée
Tel : 40.06.00.57.

F.N.A.T.H.

ACCIDENTES ET HANDICAPES

Vous avez été victime d'un accident de travail, d'un accident de la circulation, d'une maladie ou d'un handicap de la vie, la F.N.A.T.H. (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés), vous invite à rencontrer son responsable de service juridique.

Pour tous renseignements :

F.N.A.T.H.
4 rue Désiré Colombe
B.P. 793
44030 NANTES CEDEX 04
Tel : 40.69.84.71

**AMICALE INTERCOMMUNALE DE
DONNEURS DE SANG BENEVOLES**

Pourquoi donner son sang ?

Parce qu'il est irremplaçable.

Le Plasma transporte l'eau et les éléments nutritifs aux cellules, il contient également des anticorps utiles contre les maladies.

Les Plaquettes empêchent les hémorragies.

Les Globules Blancs nous protègent contre les infections.

Les Globules Rouges transportent l'oxygène et évacuent le gaz carbonique.

Qui peut donner ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 65 ans, 3 fois par an pour les femmes et 4 fois pour les hommes.

Le volume sanguin se reconstitue en quelques heures, les globules rouges en 3 ou 4 semaines.

Donner son sang est sans danger.

Précédé d'un examen médical, le prélèvement ne dure que 6 à 8 minutes. Après le don, une collation vous permet une détente agréable entre amis.

Il est conseillé de ne pas venir à jeun. Une alimentation légère, sucrée et sans matière grasse est au contraire souhaitable.

Prochaines collectes:

SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
Lundi 31 Août
HAUTE-GOULAIN
Mardi 1er Septembre

ASSOCIATION "BONHEUR EIFFEL"

Notre association organisait les 15 et 16 Mai derniers deux journées portes ouvertes de son centre de vie.

Merveilleuse démonstration par nos huit adultes handicapés et leurs encadrants de leur réel bonheur de vivre dans leur maison commune.

Participation importante de personnalités de nombreux amis venus pour certains de départements voisins et chacun par ses pensées laissées sur le livre d'or après sa visite nous a confirmé de la justesse de notre fonctionnement, témoignages impressionnants et très encourageants.

Nos enfants inlassables quand ils se sentent partie prenante sur un projet où ils trouveront leur bonheur s'organisent déjà pour notre prochain rendez-vous.

La grande soirée dansante costumée, le **17 Octobre prochain**, salle Paul Bouin, la fête amicale assurée pour tous.

Renseignements Jacques Marécaux : 40.03.55.77.

SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Plusieurs familles de Basse-Goulaine prendront en vacances cet été des enfants qui ne partiront pas comme leurs camarades, sans cette chaleureuse entraide.

Pour aider les gens en difficultés passagères, nous organiserons à l'automne, une braderie de vêtements afin de permettre à tous d'être convenablement vêtus cet hiver.

Je crois que vous connaissez maintenant notre façon de procéder.

Nous collectons des vêtements en bon état que nous bradons à des prix très avantageux.

Les enfants grandissent très vite et il faut souvent renouveler leur garde-robe.

Plus nous aurons de client(e)s, plus nous récolterons d'argent pour faire des colis de première nécessité aux familles en détresse.

En venant nombreux profiter de cette braderie, vous nous rendez service et aidez en même temps les plus pauvres.

L'organisation de ces ventes représente un investissement en temps trois fois par an, plus nous serons nombreux, plus le travail sera partagé et plus nous pourrons être performants pour le plus grand bien de tous.

**ASSOCIATION DES
PARALYSES DE FRANCE**

**COLLECTE DE VETEMENTS ET TEXTILES
USAGES**

C'est le samedi 17 Octobre 1992 qu'aura lieu, sur notre commune, la collecte de textiles et vêtements usagés organisée par l'Association des Paralysés de France.

Tous les textiles sont utiles : vêtements de femmes, d'hommes et d'enfants, lainages, linge de corps, linge de maison, draps, couvertures, nappes, couettes, oreillers, rideaux, chaussettes et gants réunis par paires etc..., chaussures réunies par paires (par les lacets ou à défaut par de la ficelle), pas de plastique. Les vêtements en bon état seront revendus, le reste servira à des fins de récupération industrielle.

Les sacs destinés à recevoir ces textiles seront distribués dans les boîtes aux lettres à partir du mercredi 7 Octobre. Ils seront ramassés par des camions dûment signalés le samedi 17 Octobre, à partir de 8 h 30. Mais vous pouvez utiliser aussi tout autre sac ou paquet bien ficelé portant la mention "A.P.F." bien lisiblement.

Les recettes sont destinées à aider l'Association des Paralysés de France pour son action sanitaire et sociale auprès des personnes handicapées moteurs de Loire-Atlantique. En son nom, merci !

MAISON INTERCOMMUNALE POUR L'EMPLOI DE VERTOU

JOURNEES COLLECTIVES D'INFORMATION :

BILAN

Novembre 1991 :

TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI, (20 participants - 2 intervenants ANPE de Nantes-Beaulieu),

Décembre 1991 :

L'EMPLOI-FORMATION DES JEUNES, (21 participants - 2 intervenants Mission Locale - 1 intervenant ANPE de Nantes-Beaulieu),

Janvier 1992 :

L'INTERIM, (43 participants - 2 intervenants BIS et SUD-LOIRE Intérim),

Février 1992 :

L'EMPLOI-FORMATION DES FEMMES, (36 participants - 2 intervenants le CIFF-CEDIFF et l'ANPE de Nantes-Beaulieu),

Mars 1992 :

L'AFPA de Saint-Herblain, son fonctionnement, ses formations, (38 participants - 3 intervenants AFPA + stagiaires AFPA en formation),

Avril 1992 :

L'ACCES AUX PROFESSIONS SANITAIRES ET SOCIALES,

(33 participants - 3 intervenants, la Directrice de l'Ecole d'Infirmières, la Directrice de l'Ecole de Puériculture et le Directeur de l'Ecole d'Aides-Soignantes - Nantes).

PROGRAMMATION EN COURS

Mai 1992 :

Le GRETA de Nantes, son fonctionnement, ses formations,

Juin 1992 :

TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI, avec l'ANPE de Nantes-Beaulieu,

Cas particulier - Rentrée 1992 :

OPERATIONS VENDANGES, avec l'ANPE de Nantes-Beaulieu,

Octobre 1992 :

LE CENTRE INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION POUR L'ARTISANAT ET LES METIERS (Chambre de Métiers de Loire-Atlantique),

Novembre 1992 :

LE CAP - Centre de Formation continue, dépendant de l'A.N.F.J.T. de Nantes,

Fin 1992 / début 1993 - En prévision :

Antenne Mobile AFPA de Saint-Herblain - Réentraînement et remise à niveau en Secrétariat-Bureautique. Accord de principe financement ANPE. Lieu envisagé : Saint-Fiacre sur Maine (?).

MAISON INTERCOMMUNALE POUR L'EMPLOI DE VERTOU

EMPLOI

- Vous êtes Demandeur d'emploi ou à la recherche d'une formation...

- Vous êtes Employeur à la recherche d'un salarié ou d'un stagiaire...

- N'hésitez pas à vous adresser à notre Maison Intercommunale pour l'Emploi - 22 Bis, rue de l'Île de France à Vertou - Téléphone : 40.33.20.21. ou 40.33.20.23. - Fax : 40.34.47.32.

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

C.R.A.M.

LA GARDE A DOMICILE DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES

Depuis le 8 Janvier 1992, vous pouvez obtenir une aide financière si vous avez besoin d'une garde à domicile.

Cette nouvelle mesure prolonge les actions déjà entreprises par le Service Social de la CRAM pour le **maintien à domicile des personnes âgées dépendantes**.

Elle vous permet d'obtenir une aide d'un montant de 25 F par heure.

Quelles sont les conditions à remplir ?

Vous devez :

- Vous trouvez dans une situation temporaire difficile : sortie d'hôpital, maladie, absence momentanée de votre famille, etc...

- Avoir au moins 55 ans.

- Etre titulaire d'une pension du régime général de la Sécurité Sociale.

- Avoir exercé (ou votre conjoint si vous êtes titulaire d'une pension de réversion) votre activité professionnelle la plus longue dans ce régime.

- Avoir des ressources inférieures à 9 000 F par mois pour une personne seule ou 13 500 F par mois pour un couple, déduction faite du montant de l'impôt sur le revenu de l'année précédente.

Pour plus de renseignements, ou faire votre demande, vous pouvez contacter :

Le Service Social de la CRAM
7 rue du Président Edouard Herriot
Tél : 40.41.51.61.

SYNDICAT DU PAYS DU VIGNOLE NANTAIS

AIDES A L'AMELIORATION DE L'HABITAT

Le Syndicat du Pays du Vignoble Nantais a mis en place une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**.

Cette opération permet d'obtenir des subventions de l'Etat, de l'A.N.A.H. de la REGION et du DEPARTEMENT.

Ainsi, dans le Pays du Vignoble, près de **800 logements** vont pouvoir bénéficier d'aides à la réhabilitation.

Ces aides consistent :

1) pour les propriétaires-occupants, en la **prime à l'amélioration de l'habitat** :

- Taux de Subvention : 25 %

- Montant Maximum de Subvention : 17 500 F

2) pour les propriétaires-bailleurs ou locataires de **subventions de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat** :

- Taux de Subvention : de 25 % à 35 % (de 40 % à 70 % pour des opérations de caractère très social)

Des conditions de recevabilité existent pour ces aides qui peuvent, en certains cas, être complétées par d'autres financements.

Que vous soyez **propriétaires-occupant, bailleur ou locataire, n'hésitez pas à vous renseigner** dès la mise en place de cette opération d'amélioration de l'habitat :

- à **BASSE-GOULAIN**, aux permanences des 2e et 4e vendredi après-midi de 14 h à 15 h 30

- au **Centre Départementale de l'Habitat** :

8 rue Harrouys - BP 231
44008 NANTES CEDEX 01

(Types de travaux susceptibles d'être subventionnés : mise au norme de logement, travaux d'économie d'énergie, isolation, création de salle de bains, couverture et charpente...)

COMMUNIQUE DE PRESSE

HABITANTS DE BASSE-GOULAIN !

L'extension de l'Allocation de Logement Sociale vous concerne.

Vous habitez BASSE-GOULAIN, vous ne recevez pas d'aide au logement : Allocation de Logement Familiale (A.L.F.), Aide Personnalisée au Logement (A.P.L.) et vos ressources sont modestes, c'est le moment de voir si vous avez droit à l'Allocation de Logement Sociale.

Depuis le 1er Janvier 1992, quels que soient votre âge, votre situation familiale ou professionnelle, vous pouvez en bénéficier pour vous aider à payer votre loyer ou rembourser un prêt destiné à l'achat ou l'amélioration de votre logement.

Cette aide vous sera attribuée sous deux conditions :

- Votre revenu net imposable est inférieur ou légèrement supérieur à 59 000 F si vous vivez seul(e) et à 70 500 F pour deux personnes, dans ce cas, le droit à l'Allocation de Logement Sociale peut être étudié.

- Votre logement répond à certaines normes d'habitabilité et de salubrité.

Pour savoir si vous avez droit à l'Allocation de Logement Sociale, contactez votre Caisse d'Allocation Familiales : 32 Place Viarme à Nantes ou au 40.41.33.33.

En attendant, si vous voulez évaluer le montant de votre Allocation de Logement Sociale et mieux connaître vos droits, consultez le 3615 code CAF.

AVIS DE LA PREFECTURE

PRELEVEMENTS D'EAU DANS LES COURS D'EAU NON DOMANIAUX

Par arrêté préfectoral du 29 Mai 1992, il est interdit d'effectuer des prélèvements d'eau dans les cours d'eau non domaniaux, entre 9 h et 20 h.

Par ailleurs, les prélèvements d'eau dans les cours d'eau : le Tenu, le Falleron et le Canal de Goulaine, seront interdits dès cessation des introductions d'eau de Loire.

CENTRE DE SECOURS ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Centralisation des appels au : 18

Il est rappelé que la centralisation des appels au 18 est effective depuis l'été dernier.

Toutes les demandes d'intervention des sapeurs pompiers doivent être effectuées en téléphonant au : 18

Aucune intervention ne pourra être faite sans passer par le 18.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en Avril, Mai, Juin 1975 doivent se présenter en Mairie du 1er au 31 Juillet 1992 (sauf le Samedi matin) munis du livret de famille de leurs parents afin de se faire recenser militairement.

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	9 h à 12 h - 14 h 30 à 17 h 30
Mardi	9 h à 12 h - 14 h 30 à 17 h 30
Mercredi	9 h à 12 h - 14 h 30 à 17 h 30
Jeudi	9 h à 12 h - 14 h 30 à 17 h 30
Vendredi	9 h à 12 h - 14 h 30 à 17 h 30
Samedi	10 h à 12 h (permanence état-civil)

VACCINATIONS

Il n'y aura pas de séance de vaccinations en Juillet et Août.

La Prochaine séance aura lieu le :
Mercredi 2 Septembre à 13 h 45 au Centre Médico Social 156, rue du Grignon

DECHETTERIE

Rue de la Pyramide St Sébastien s/Loire
Ouverture 7 jours sur 7
de 8h à 20 h du 1er Juin au 30 Septembre

LEP RURAL PRIVE DU LOROIX-BOTTEREAU

Le LEP Rural Privé du Loroux-Bottereau, établissement mixte, peut accueillir les jeunes après les classes de 5ème, de CPPN et 3ème.

FORMATIONS PROPOSEES - ENSEIGNEMENTS DISPENSES

Après la classe de 5ème :

- 2 années de formation en 4ème puis 3ème Technologique
- En fin de 3ème : "BREVET" série Technologique
- A l'issue des 2 années, entrée en BEPA.

Après la classe de 5ème ou CPPN :

- 3 années de formation :
 - * 4ème Préparatoire
 - * 3ème Préparatoire
- A l'issue de la 3ème P : "BREVET" série professionnelle
- CAPA avec 2 options :
 - * Employée Familiale
 - * Vente de produits frais

Après la classe de 3ème : (3ème collège, 3ème Techno et CAPA)

- Préparation du BEPA en deux ans
- BEPA "Services aux personnes"

EN PROJET

Ouverture d'un BEPA "Vente de Produits Frais"

Pour tous renseignements complémentaires (transports, bourses, inscriptions...) tel : 40.33.80.98. (saur le samedi).

OUVERTURE SUR LA COMMUNE

PATISSERIE

EXCEL Tradition Pâtissière
Zone Industrielle Pôle Sud
Rue de l'Atlantique

TEL. 40.34.31.27

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Novembre 1991

DOUILLARD Audrey - 2 Impasse Charles Peguy
DOUILLARD Sabrina - 2 Impasse Charles Peguy
LECHAT Camille - 36 rue Busson-Billault
LETUVE Aurélien - 1 rue des Charmes
MALTETE Agathe - 23 rue de la Jarnigarnière

Décembre 1991

BARDON Charlotte - 49 allée des Touzelles
BOUCHAUD Aurélien - 269 Rte du Loroux-Bottereau
BREMONT Alexandre - 16 rue de la Source
CHEVALIER Marie - 49 rue du Hamelin
DESGRANGES Anne-Lise - 31 rue du Grignon
MAITRE Laëtitia - 37 rue des Petites Nouettes
PILOQUET Maxime - Impasse de Rault

Janvier 1992

ROTARD Caroline - 7 Impasse Paul Claudel
COGNÉ Alexis - 7 rue des Rivaudières
LEVANNIER Sarah - 2 Impasse Jean-Paul Sartre
LOYEN Frédéric - 13 rue de la Fuît
RICHARD Alice - 18 avenue de l'Echalier

Février 1992

MALRIAT Fabien - 114 rue des Rouleaux
MALRIAT Sophie - 114 rue des Rouleaux
MÉAUDE Lucie - 6 rue des Rivaudières
GUIGNON Maëlle - 16 rue Pierre de Ronsard
BERNARD Isaline - 86 rue de la Cassardière

Mars 1992

HUCHET Morgan - 13 rue du Taillis Queneau
GUILLET Pauline - 13 rue des Vanniers
BELLIVEAU Camille - 12 bis place Saint-Brice
MOREAU Margot - 15 rue de la Prise
GUITTET Florian - 93 rue des Vallées
CAILLON Julie - 31 rue des Vallées
CALVEZ Noé - 24 rue de la Bertinière
PICHOT Marjorie - 3 rue des Vanniers
BORDAGE François - 4 rue des Chênes Rouges
FOUQUERÉ Marine - 24 rue de Vendée

Avril 1992

LE ROY Simon - 280 Rte des Landes de la Plée
BUREL Trystan - 16 avenue des Maraîchers
MERCY Florian - 14 avenue des Maraîchers
NOËL Arthur - 1 rue de la Bertinière
LETAPISSIER Camille - rue de l'Atlantique
JEANNEAU Alicia - 7 allée des Touzelles
GENDEK Erwan - 1 bis rue Pasteur
HERCELIN Jeanne - 5 Impasse des Ajoncs
RENAUD Timothée - 4 avenue des Maraîchers

Mai 1992

DRUART Anaëlle - 87 rue des Rouleaux
VIETTE Jérémy - 17 Rte des Landes de la Plée
PRÉVEL Alice - 7 rue des Charmes

MARIAGES

Décembre 1991

DAUTAIS Jean-Pierre - La Chevrolière
& MAURA Martine - Passage des Coupries

Mars 1992

VIVANT Bernard - Montbert
& MOLL Carine - rue du Parc

Mai 1992

JUGUET Jean-Michel
& LE PLUART Catherine - rue de la Chesnaie

DECES

Décembre 1991

Théophile GUIGUER - 78 ans - 3 rue du Vigneau
Jacques FAURE - 66 ans - 38 rue du Corleveau

Janvier 1992

Henri BENOIST - 88 ans - Résidence du Moulin Soline
Odette METAYER - 76 ans - 337 rte des Landes de la Plée
Marguerite LECONTE veuve RELANDEAU - 91 ans - Résidence du Moulin Soline
René BELLION - 65 ans - 2 rue Pasteur
Aline AILLET - 76 ans - 5 rue de la Fresnaie

Mars 1992

Angèle LIZÉ veuve LE PAVEC - 88 ans - Résidence du Moulin Soline
Roger STOÏNSKI - 73 ans - 303 Rte des Landes de la Plée
Agnès GUILLET - 91 ans - Résidence du Moulin Soline

Avril 1992

Gaëtan GIARDINA - 61 ans - 6 rue Paul Verlaine
Marie-Noëlle LECONTE épouse CANTE - 32 ans - 15 Impasse des Ajoncs
Gisèle GUITET veuve SABBADIN - 59 ans - Résidence du Moulin Soline
Ferdinand JOUIS - 83 ans - 12 bis place Saint-Brice
Yvonne CASTRES veuve BARTRET - 91 ans - Résidence du Moulin Soline

Mai 1992

Marie Louise BONNET veuve FIOLEAU - 81 ans - 241 rue des Coupries
Jeanne SALAMON épouse BARRE - 57 ans - 408 rte des Landes de la Plée

